

Questions orales

p. 100 la première année, puis 25 p. 100 pendant les trois prochaines années, seront sujets à examen, après cela nul ne sait à combien on montera.

Le premier ministre va-t-il lâcher le ministre du Commerce extérieur avant que celui-ci ne lâche le contrôle de toutes nos ressources?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je suis persuadé que l'erreur du député n'est pas intentionnelle, mais il est faux de la part du député néo-démocrate de dire que nous avons renoncé au contrôle des pêches.

Par cet accord, nous confirmons le contrôle de nos pêches en faisant en sorte que nos normes et nos pratiques de conservation s'appliquent à la haute mer et aux autres poissons.

• (1430)

En ce qui concerne l'autre question, le problème pour le Canada a commencé avec la décision du GATT. Je suppose que le Parti néo-démocrate, qui prétend croire à l'importance des accords internationaux, est d'avis que le Canada doit se conformer aux décisions du GATT. C'est là que le problème a commencé. Nous avons perdu au GATT. La question a été réglée il y a plusieurs années.

Comme vient de le dire mon collègue, le ministre des Pêches et des Océans, il y avait une recommandation d'un groupe de travail qui aurait été moins favorable pour le Canada que l'accord qui a été conclu aujourd'hui et annoncé par le ministre du Commerce extérieur.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Il vient juste de tenter de corriger les déclarations des néo-démocrates. Peut-être devrait-il d'abord corriger ses propres explications.

Le problème n'est pas apparu après la décision du GATT, mais lorsque le gouvernement a renoncé à son droit d'imposer une taxe à l'exportation en signant l'Accord de libre-échange. C'est à ce moment que nous avons renoncé à notre droit de protéger les intérêts canadiens. C'est à ce moment que le problème est apparu, lorsque l'on a cédé le droit des Canadiens de se protéger en imposant une taxe à l'exportation, permis en vertu du GATT. C'est cela la vérité et c'est ce qui nous fait dire que le gouvernement abandonne des milliers de travailleurs d'usines de transformation du poisson sur la côte ouest.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'ai pris note de l'indignation du député. Sa présentation des faits est faussée. A-t-il une question à poser?

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, ce qui est faussé, c'est la position adoptée par le gouvernement qui a capitulé devant les États-Unis et a abandonné nos pêcheurs de la côte ouest.

Je pose la question suivante au ministre: comment pouvons-nous garder une quelconque crédibilité après avoir cédé aux Américains sur la côte ouest ce que nous reprochons aux Européens de s'être approprié sur la côte est? Comment pouvons-nous empêcher les Européens de s'approprier un quart de nos prises de morue sur la côte est quand nous donnons nos prises aux Américains sur la côte ouest? Vous avez perdu toute crédibilité, vous n'êtes plus un interlocuteur légitime et vous sacrifiez les emplois des Canadiens.

Des voix: Bravo!

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous sommes arrivés à la Chambre des communes en même temps, vous et moi, et nous avons constaté que de plus en plus, les députés utilisent la période des questions pour se lancer dans de graves accusations au lieu de poser des questions. C'est ce que vient de faire le député. Son exposé des faits entourant l'accord est totalement faussé. Ses allégations ne tiennent pas.

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Exposez-nous les faits, alors. Vous avez vendu le pays. C'est ce que nous voyons.

* * *

[Français]

LE BUDGET

M. Mark Assad (Gatineau-La Lièvre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Les conséquences du Budget invoquent des répliques virulentes, et je cite le ministre de l'Éducation du Québec, M. Claude Ryan: «Je trouve absolument déplorable et cinglant que le gouvernement fédéral accentue son désengagement dans le domaine de l'enseignement supérieur, en particulier.» «Il y a une contradiction lamentable entre le discours et les actes.»

De quelle façon le ministre peut-il répondre à de telles accusations venant d'un homme public des plus versés dans le domaine de l'éducation?